

COMMUNE DE MONTCEAUX

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 27 novembre 2025 à 18 heures 30

L'an deux mil vingt-cinq, le trente octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DESCHIZEAUX Jean-Claude, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14	<u>Présents</u> : BAILLE Laëtitia, BERNARD Arlette, BILLET Etienne, CHMARA Patricia, DAVIDIAN Philippe, DESCHIZEAUX Jean-Claude, HINSCHBERGER Francine, MARTIN Dominique, MAUPPIN Yoann, ROUSSET Alexandre.
Nombre de Conseillers présents : 10	
Nombre de Conseillers votants : 14	
Pouvoir : 4	<u>Excusé</u> : GUILLOT Rémy, OLIVETTI Charles-Edouard, TARION Sandrine, THOMASSIN Nelly.
Date de la convocation : 21.11.2025	<u>Absent</u> :
	<u>Secrétaire de séance</u> : BILLET Etienne

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal

Le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2025_30 Signature du Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2026-2030 avec la C.A.F. de l'Ain et les communes partenaires et approbation du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil et des services aux familles

Monsieur le Maire explique que le Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2026-2030 a été approuvé au Conseil Communautaire du 25 novembre 2025. La commune de Montmerle sur Saône n'a pas approuvé ce contrat car la Communauté de Communes Val de Saône Centre n'a pas pris en compte la mutualisation des agents qualifiés du périscolaire.

Vu la proposition de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain de signer un avenant au Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2020-2025 afin d'intégrer de nouvelles communes pour les deux dernières années de la CTG,

Vu la signature de l'avenant n°1 au Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2020-2025 avec la CAF de l'Ain et les communes partenaires pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2026-2030 avec la CAF de l'Ain et les 15 communes partenaires pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030, selon le document joint en annexe.
- **AUTORISE** le Président à signer le Contrat Cadre et à percevoir les subventions relatives à ce dispositif.

Contrat de déneigement

La mairie a sollicité l'entreprise RHONE ALPES EXTERIEUR afin d'obtenir un tarif de déneigement pour la saison hivernale 2025-2026. À la suite de cette demande, l'entreprise a transmis sa proposition tarifaire. Après examen, la commune valide la tarification proposée par l'entreprise RHONE ALPES EXTERIEUR. L'Adjointe à la voirie engagera les démarches nécessaires pour la mise en œuvre des opérations de déneigement conformément aux conditions établies.

Broyage des sapins

Le Conseil Municipal a examiné la proposition du SMIDOM VEYLE SAONE concernant la mise en place d'une opération de broyage des sapins de Noël.

Après présentation du dispositif et échange entre les membres du Conseil, il a été décidé d'accepter la proposition du Syndicat visant à organiser le broyage des sapins déposés par les habitants entre le 26 décembre 2025 et le 12 janvier 2026.

Le Conseil souligne l'intérêt écologique et pratique de cette opération, qui permettra la valorisation locale des déchets verts et offrira un service utile à la population.

La Commune s'engage à relayer l'information auprès des administrés et à mettre à disposition les espaces nécessaires pour le bon déroulement de l'opération.

Rapport annuel 2024 sur le Prix et la Qualité du Service Public du Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône

Le Syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône a transmis le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'exercice 2024.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal présenté par Monsieur le Maire.

Compte-rendu du Conseil Communautaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le compte-rendu du conseil communautaire du mois de septembre 2025 est consultable sur le site de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Compte rendu des commissions

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Patricia CHMARA informe l'assemblée délibérante que la commission a donné un avis favorable pour l'extension du siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Il y a toujours un litige entre deux administrés concernant une limite séparative et une haie coupée. Des mesures par la commune ont été prises.

Une cabane a été construite illégalement en zone artisanale, un courrier a été envoyé au propriétaire pour que celui-ci la détruise.

Un transfert de permis d'aménager a été fait concernant le futur Lotissement Le Clos des Acacias. Ce lotissement sera composé de 10 lots.

Le permis d'aménager du futur lotissement Les Jardins de Lily-Rose doit être déposé à nouveau car il n'était pas conforme à l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Le dernier lot du lotissement Les Jardins d'Audrey a été vendu.

BATIMENTS COMMUNAUX- SCOLAIRE

Philippe DAVIDIAN informe que les extincteurs de la Mairie, de l'Aire de Loisirs, de la salle polyvalente et de l'école ont été contrôlés le mercredi 19 novembre 2025 par la Société EUROFEU, titulaire du marché public.

Une réunion a eu lieu le mercredi 19 novembre 2025 avec Francine HINSCHBERGER, l'agent technique et les membres du Sou des Écoles pour l'organisation du marché de Noël 2025.

À la suite du Conseil d'École du 06 novembre 2025, les enseignantes remercient la Mairie pour les achats, les réparations et l'entretien réalisés.

Le SMIDOM VEYLE SAONE mettra en place une colonne de tri pour les cartons sur le parking de la Madone.

VOIRIE

Arlette BERNARD fait part des travaux au carrefour des 7 chemins :

- ✓ Enrobés réalisés la semaine 49.
- ✓ Livraison des abribus la semaine 50.

- ✓ Mise en place d'un panneau de signalisation « 50 » au lieu-dit les Fourches et Impasse de la Garenne.
- ✓ Taille du buisson par l'agriculteur qui gêne la visibilité à gauche quand on vient des Rivaux.

À la suite des dégradations au Chemin de la Poipe, des travaux font être réalisés par l'agent technique et un des habitants du quartier.

La construction de l'immeuble au lotissement « Au Guillarnet » a débuté. Un constat d'huissier a été réalisé par un Commissaire de Justice afin d'établir un état des lieux de la route.

Plantation d'une haie en direction de l'impasse de la Garenne, avec des plants offerts par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain, accompagnée d'un kit de communication, en partenariat avec l'école Les Cerisiers et la Mairie.

Des chevaux présents sur la commune s'échappent régulièrement de leur enclos (4 ou 5 fois au cours des 6 derniers mois), provoquant des désagréments et pouvant entraîner des conséquences importantes. Un courrier sera adressé au propriétaire des chevaux.

CCAS

Le repas des Aînés qui a eu lieu le samedi 08 novembre 2025 s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Laëtitia BAILLE remercie les personnes présentes pour leur aide durant la journée.

COMMUNICATION

Le bulletin municipal est en cours d'impression, avec une livraison prévue mi-décembre. Il sera remis lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2025, pour une distribution avant la fin de l'année.

ANIMATION – VIE ASSOCIATIVE

Francine HINSCHBERGER annonce que le pot de fin d'année des agents communaux aura lieu le lundi 15 décembre 2025 à partir de 19h00 à la Mairie.

La convention avec « Rêves de Cirque » a été reçue en mairie. Pour l'année 2026, il est prévu deux spectacles qui se dérouleront soit à Saint-Trivier-sur-Moignans, soit à Sandrans, soit à Montceaux. En conséquence, il est possible que cette année la commune ne bénéficie pas d'un spectacle de « Rêves de Cirque ».

FLEURISSEMENT- CADRE DE VIE

Point sur le fleurissement et entretien des espaces communaux :

- Plantation des pensées dans les jardinières.
- Plantation des crocus et des jonquilles sur l'espace de la Madone et à l'entrée de la Route de Belleville.
- Livraison des gabions en sacs pour l'élaboration du massif vers la Madone.
- Élagage du marronnier.
- Mise en place de la décoration de Noël par les agents techniques durant la semaine 49.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dominique MARTIN informe que le réseau de l'éclairage public est désormais 100 % LED. Des problématiques persistent concernant les réglages sur l'abaissement de l'éclairage public à la tombée de la nuit et au lever du jour. Le maire a sollicité le Président du SIEA pour résoudre rapidement ces problèmes récurrents.

Sur le secteur de la Madone, une intervention d'une tierce personne a été constatée, ayant pour effet d'abaisser le disjoncteur et de plonger le secteur dans le noir. La porte du coffret est cassée.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur le Maire informe que des parents d'élèves se garent en double file dans la zone artisanale, ce qui provoque des désagréments pour les riverains. Un arrêté municipal interdisant le stationnement et instaurant un sens unique (sauf pour les riverains) va être pris par la Mairie. Le panneau correspondant sera posé par la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

- ✓ Les habitants de l'impasse du Collège se plaignent de nuisances causées par des concours de rodéo organisés du vendredi soir au dimanche soir au bout de l'impasse. La Gendarmerie Nationale a été prévenue.
- ✓ La collecte des Textiles, Linge et Chaussures (TLC), organisé par le SMIDOM VEYLE SAONE sur le territoire, a permis de collecter près de 17 tonnes (16 981 kg). L'école Les Cerisiers se classe en 8^{ème} position avec un poids collecté de 903.30 kg (8.69 kg par élève). Félicitations aux enfants.
- ✓ Les barnums demandés à la Région seront livrés le mercredi 10 décembre 2025 à Villars Les Dombes.
- ✓ Patricia CHMARA demande quand les silhouettes lumineuses seront installées Route de Belleville car il n'y a aucune visibilité quand la nuit est tombée.
- ✓ Monsieur Le Maire informe qu'une rencontre aura lieu avec Messieurs NANCHI et LARRIEU, Conseillers Régionaux, le vendredi 28 novembre 2025 pour échanger sur l'installation d'un système de vidéoprotection (déploiement de 13 caméras) soutenue par la Région et pour se déplacer sur quelques sites. Patricia CHMARA sera également présente.
- ✓ Etienne BILLET informe qu'une vente d'huitres aura lieu lors du marché de Noël qui se déroulera le week-end du 29 et 30 novembre.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Jean-Claude DESCHIZEAUX, déclare la réunion close. La séance est levée à dix-neuf heures et trente-neuf minutes.

Le secrétaire de séance,

Etienne BILLET



Le Maire,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

